

Depuis 2009, A.I.R. Partenaire Santé s'est doté d'un Conseil Scientifique. Tous les ans, le Conseil Scientifique se voit attribuer par le Conseil d'Administration d'A.I.R. Partenaire Santé, un budget pour des actions scientifiques et de recherche médicale, conformes à l'objet de l'association.

A ce jour, l'engagement d'A.I.R. Partenaire Santé au financement d'études scientifiques s'élève à 548 500 €.

Les membres du Conseil Scientifique apportent un avis sur les aspects scientifiques, expertisent les candidatures reçues et proposent au Conseil d'Administration l'affectation des ressources qu'ils jugent opportune.

VOUS AVEZ BESOIN DE FINANCEMENT POUR VOTRE PROJET DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE ?

1

Dépôt du dossier

2

Instruction du dossier par le Conseil Scientifique

3

Décision du Conseil d'Administration

4

Financement du projet

5

Remise d'un abstract en fin de projet

POUR ÊTRE ÉLIGIBLE, LE PROJET DE RECHERCHE OU LA BOURSE D'ÉTUDE :

- Fait l'objet d'un dépôt de dossier scientifique de 20 pages maximum
- Est porté par un étudiant, médecin, scientifique Normand
- Ou est réalisé dans un laboratoire de recherche labellisé (Université, INSERM, CNRS, CEA, INRA) ou Service hospitalier d'un Etablissement de Santé public de Normandie avec l'accord du Chef d'Établissement, de Service ou de laboratoire.

POUR LES DEMANDES EN DEHORS DE LA RÉGION, IL FAUDRA QUE LE PROJET :

- + - Prene en compte les éléments précédents sur «l'éligibilité du projet»
- + - N'excède pas 12 mois ;
- Soit porté par un étudiant, médecin hospitalier, ou scientifique bénéficiant d'un poste (même non statutaire) à son retour dans un établissement hospitalier public ou laboratoire statutaire de Normandie (lettre d'engagement du chef d'établissement ou de laboratoire).

LES CONDITIONS DE VALIDATION DU DOSSIER

- Porte sur les pathologies prises en charge par l'Association :
Les maladies respiratoires, le diabète et celles liées à la nutrition
- Est constitué :
Du CV du candidat avec ses coordonnées complètes
D'un descriptif de l'équipe de recherche et ses publications des 5 dernières années
Du résumé (15 pages max.) du projet de recherche
De la lettre de recommandation du Chef d'équipe.
- Inclut le montant du financement sollicité. Ce financement devra être versé soit sur un compte associatif, soit sur une UF hospitalière, soit directement à un organisme de recherche EPST ou Université qui le gèrera pour le compte du demandeur.

En cas de co-financement l'association devra en être informée et une justification sera demandée.

LA DEMANDE DE FINANCEMENT

DATE LIMITE D'ENVOI DES DEMANDES DE FINANCEMENT :

AVANT

**20
MARS
2020**

LA DEMANDE DOIT ÊTRE ENVOYÉE PAR VOIE POSTALE OU
PAR E-MAIL À L'ADRESSE INDIQUÉE CI DESSOUS :

8 RUE DE LA HAYE MARIASE
CS 95458 - 14054 CAEN - CEDEX 4

e.glorieux@airpartenairesante.fr
www.airpartenairesante.fr

**20
MARS
2020**

DÉPÔT DE DOSSIER
DATE DE CLÔTURE

